



Les mille sources de la Colère

N° 119

MARS 2019

nouvelles des autres fronts

Le 15 février à 7h30, le DRFiP de Haute-Garonne a mandaté un huissier de justice pour signifier aux agents, présents sur un piquet de grève devant une entrée de la Cité administrative de Toulouse, l'illégalité de leur action.

Dans la même logique d'intimidation, le 5 février dernier, le directeur du pôle pilotage et ressources de la DRFiP 35 a menacé des collègues en grève, qui distribuaient des tracts aux contribuables devant l'entrée de l'accueil de Rennes Magenta, de faire établir un procès verbal pour entrave au bon fonctionnement du service public.

La section CGT Finances publique apporte donc son soutien le plus fraternel aux agents des Finances publiques de Haute-Garonne.

La DG doit faire cesser immédiatement ce type de provocation, alors qu'elle lance à travers la «géographie revisitée» le démantèlement de notre administration et que le gouvernement s'attaque au Statut de la Fonction publique comme jamais.

Ceux qui ont raison sont ceux qui défendent le service public, pas ceux qui le détruisent.

Édito bis : actions locales

Un petit récapitulatif des actions de votre section syndicale depuis janvier.

-14 janvier Action de 80 manifestants des Finances sur le parvis de la Cité Administrative de Tulle

-5 février Assemblée Générale des personnels en l'amphithéâtre de la cité administrative de Tulle avant de se rendre à la direction (68,3% de grévistes pour la DDFIP 19)

-13 février Entretien au conseil départemental de la Corrèze avec M Jean-Jacques Dumas, président de l'association des maires de la Corrèze

-15 février Entretien au conseil départemental de la Corrèze avec M Pascal Coste, président du conseil.

18 février Intervention devant le conseil de communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour

20 février Distribution de tracts sur le marché de Tulle

26 février Intervention devant le conseil de communauté de communes du Midi Corrèzien

A suivre...

Jacques a dit...

Assis pas bougé et le doigt sur la couture? Dans le département les collègues souhaitent légitimement se tenir au courant des actions à venir ou de ce qu'il se passe dans d'autres départements, que ce soit par le biais des bulletins syndicaux ou tout simplement en échangeant de façon informelle.

On aurait vu se tenir des réunions sauvages de plus de trois personnes sans qu'aucune HMI ne soit déposée! Les salles de café doivent-elles devenir des no man's land? Voudrait-on interdire les temps de pauses préconisés dès que le temps de travail quotidien atteint six heures sur un poste informatique?

Devez vous demander l'aval de votre hiérarchie avant tout déplacement ou discussion sur votre lieu de travail?

Les chefs de service vont avoir de bonnes journées si les hautes instances préconisent un flicage quotidien de leurs agents...Passez par la case pointeuse,avant d'aller au WC et bouclez la!

Quand le bâtiment va tout va

L'immobilier semble se relancer en Corrèze:Il suffit de quelques affichettes «à vendre» sur des bâtiments publics pour que des usagers se renseignent.

Bon, Numéro 1 n'est pas Stéphane Plaza et nous doutons fort qu'il arrive à tout bazarder aussi vite qu'il ne le voudrait.

Néanmoins, il convient de ne pas le laisser organiser les visites dans la quiétude, les immeubles n'étant pas libre de toute occupation.

Rames : Nouvelles épreuves sur la Corrèze

La réunion unique sur le télétravail du 4 février dernier a eu le mérite de faire se déplacer nombre de collègues de tout le département.

C'est le premier point.

Le second, et ce sera le dernier, est que de l'aveu même des VRP de numéro 1, le dispositif présente de très nombreux inconvénients, en tout cas aucun avantage n'a pu transpirer de cet exercice. Au fait, combien d'inscrits à ce jour?

Illectronisme? La DGFIP dit connaît pas!

Là où le rapport de M. Toubon établit qu'un français sur 3 ne peut ou ne sait pas utiliser un ordinateur, notre direction nous dit halte à la réception du public.

L'usager doit tout faire sur son compte internet ! Mais où va-t-on ? Cet été si les usagers veulent acheter un bateau pneumatique, qu'ils n'oublient pas les rames car elles pourraient leur servir le reste de l'année !

Question aux sections sur la prime de 200 € PAS

Dans l'Orne, dans un premier temps les SIE ont été exclus de la prime, sauf agents ayant animés des formations, alors que parallèlement elle était attribuée aux chefs de services (notamment des chefs de poste en Trésorerie).

Suite à la circulation d'une pétition intersyndicale demandant l'attribution d'une prime pour l'ensemble des agents de la DGFIP et à la sortie d'une note DG, la copie a été revue et les responsables de SIE ont été sollicités pour savoir lesquels parmi leurs agents pouvaient être destinataires de la prime, au cas par cas.

Les réponses ont été variées ("aucun" pour certains responsables, "tous" pour d'autres alors que certains ont fait des distinctions entre agents au sein de leur SIE).

Aux dernières nouvelles une partie des agents de nos SIE touchera donc la prime en rattrapage en mars, mais pas tous.

Cela nous promet de grands moments d'équité dès 2020 lorsqu'une partie de la rémunération sera attribuée "au mérite"...

PETITES ANNONCES : CHERCHE IDÉES POUR SUPPRESSIONS DE POSTES

Mercredi 27/02 au matin, nous avons reçu un message dans nos boites mails ou l'on nous proposait de : **Participez à la grande consultation « Simplifions ensemble ! ».**

Dans le cadre du projet de loi de transformation de la fonction publique, le gouvernement lance jusqu'au 15 avril une consultation auprès des 2,5 millions d'agents de l'État.

Bref, en d'autres mots donnez-nous des idées pour pouvoir supprimer un peu plus d'emplois. Mâlin le bestiot !! Pense-t-il que nous allons répondre en masse à cette consultation ?

LES EXPERTS BRIVE-LA-GAILLARDE

Lundi 4 mars, Numéros 1, 2 et plus si affinités étaient en visite sur les deux sites de Brive, Carnot et Gontran Royer afin, dit-on, d'optimiser les bâtiments. Hasard du calendrier, des affichettes de l'intersyndicale « même plus l'impôt sur les OS » décoraient sobrement la façade de l'Hôtel des Finances. Ni une, ni deux, on voyait arriver la police municipale pour constater. Photos et tout et tout... Ça passera sur quelle chaîne se demande le fonctionnaire de plus ou de moins de 50 ans ?

TOUS EN GREVE LE 14 MARS 2019 !

Pour votre information, lisez la page Facebook "DGFIP CORREZE EN LUTTE", que vous ayez un compte ou pas.Ce collectif vous propose un article par jour, qu'on se le dise!

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr

tél : 07 66 81 95 30